

GROUPE DE CONTRÔLE DE LA GESTION FIDUCIAIRE

NOTE D'ORIENTATION SUR LE TRANSFERT DE CONTRIBUTIONS D'UN ORGANISME DES NATIONS UNIES À UN AUTRE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS DE PROGRAMME

INTRODUCTION

Cette note d'orientation et ce modèle ont été préparés pour résoudre un certain nombre de goulets d'étranglement identifiés par les bureaux de pays, la plupart dans les pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action », dans le cadre des efforts déployés par l'équipe spéciale sur les questions financières pour identifier et résoudre les principaux goulets d'étranglement dans le domaine des finances. Cette note a pour but de faciliter les accords juridiques et financiers lorsque deux organismes des Nations Unies sont partenaires d'exécution et que l'un transfère des ressources à l'autre pour lui permettre de mener à bien des activités. Cette note d'orientation et le modèle d'accord ne remplacent pas les accords actuels passés en vertu des dispositions suivantes :

- **programmes conjoints, dans le cadre desquels le transfert de ressources d'un organisme des Nations Unies à un autre est autorisé par des instruments acceptés par le GNUD, y compris l'Accord administratif type (AAT) et le Mémoire d'accord (MOU) ;**
La principale différence réside dans le fait que, dans le cadre de programmes conjoints, le(s) donateur(s) contribue(nt) à plusieurs programmes de l'ONU et chaque organisme des Nations Unies bénéficiaire doit leur rendre des comptes, conformément aux prescriptions des accords types du GNUD (AAT en vertu de la modalité de gestion canalisée des fonds), ou alors les organismes des Nations Unies décident de mettre leurs fonds en commun et d'en confier la gestion à un seul d'entre eux (agent de gestion en vertu de la modalité de gestion groupée des fonds), ce qui est également régi par l'accord type du GNUD, c'est-à-dire le Mémoire d'accord.
- **accords du PNUD avec des organismes des Nations Unies (principalement des institutions spécialisées) en vertu de l'accord de base type relatif à l'entité d'exécution (SBEAA) ;**
- **accords entre des entités des Nations Unies concernant un programme ou projet financé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM).**

Dans tous les autres cas, la présente note d'orientation et le modèle d'accord doivent être utilisés lorsqu'un organisme des Nations Unies transfère des ressources à un autre pour la mise en œuvre d'activités programmatiques dans le cadre d'un programme ou projet. Dans de tels accords, l'« organisme bénéficiaire » rend compte de l'utilisation des fonds à l'« organisme contributeur », qui est lui-même redevable au(x) donateur(s).

Dans ce modèle d'accord, le terme « organisme contributeur » fait référence à l'organisme des Nations Unies qui transfère ses ressources et le terme « organisme bénéficiaire » se rapporte à l'organisme des Nations Unies qui reçoit des ressources et met en œuvre les activités de programme.

Ce modèle type propose une structure et un format généraux et présente les différentes options qui s'offrent aux organismes en fonction de leur situation. Le modèle d'accord de contribution type entre deux organismes des Nations Unies a été approuvé par les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). Il est fortement déconseillé aux organismes des Nations Unies de s'accorder entre eux sur d'éventuelles modifications de ce modèle type.

NOTE SUR LA MÉTHODE À ADOPTER POUR REMPLIR CET ACCORD

Cet accord est destiné à être utilisé par des organismes des Nations Unies lorsque l'un d'entre eux reçoit ou fournit un financement pour des activités spécifiques, dans le cadre de programmes (dans le cas du PNUD, il doit toujours s'appuyer sur un Document de projet ou plan d'action de mise en œuvre de programmes de pays [CPAP]/plan de travail annuel [AWP]). Le contenu de l'accord a été simplifié afin de réduire les coûts de transaction et d'améliorer l'efficacité. L'accord offre une certaine souplesse en cas de besoin et propose plusieurs options le cas échéant.

Cette note offre des conseils supplémentaires sur certaines des dispositions de l'accord ci-dessous.

D. Élaboration de rapports

1. Rapport narratif :

Si la contribution concerne une activité limitée dans le temps (un atelier ou une formation par exemple), les parties peuvent s'accorder sur le fait que le rapport narratif constitue la prestation finale (rapport de l'atelier ou de la formation par exemple). Cela doit être discuté et convenu entre les parties, et indiqué dans cette section de l'accord.

2. Rapport financier :

Si la contribution concerne des activités d'une durée supérieure à un an, les parties doivent, outre le rapport financier final, s'accorder sur un ou plusieurs rapports financiers annuels. Les exigences relatives à l'élaboration de rapports doivent être convenues avant la signature de l'accord et énumérées dans cette disposition.

F. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Conserver cette disposition type dans l'accord si nécessaire. Toutefois, une telle clause peut ne pas être pertinente pour certaines activités. En cas de doute, adressez-vous à la personne chargée des conventions de financement de votre organisme.

K. REMBOURSEMENTS DES SOLDES NON DÉPENSÉS

En ce qui concerne la restitution des soldes non dépensés, les organismes qui autorisent la conservation des sommes allant jusqu'à 1 000 dollars US des soldes non dépensés doivent opter pour la première solution. Les autres organismes, qui exigent la restitution du montant total des soldes non dépensés, sélectionneront la deuxième option.

Veillez vous assurer de joindre en annexe le document de projet, le plan de travail ou tout document de programme pertinent décrivant les activités prévues et le budget.

Veillez supprimer la présente note ainsi que les notes de bas de page après avoir rempli ce document. L'accord commence à partir de la page suivante.

ACCORD DE CONTRIBUTION ENTRE DEUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES

A. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Titre :	Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso).
Dates de début et de fin :	Date de début des activités : 16 Août 2018 ; Date de fin des activités : 30 Juin 2019
Lieu :	Région de Gao, Cercle d'Ansongo
Montant de la contribution :	548,747 dollars US (Sans GMS) (ci-après la « contribution »)
Organisme contributeur :	Programme des Nations Unies pour le Développement
Organisme bénéficiaire :	OIM
Nature des activités :	Cf PTA et note conceptuelle joints en annexe de l'accord.
Objectif	<p>L'objectif visé est de renforcer la citoyenneté, l'autonomisation économique et l'implication des jeunes filles et garçons dans les processus de prise de décision</p> <p>Renforcer la sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières elles-mêmes.</p>
Annexes :	PTA, Note conceptuelle
Résultat escompté :	<p>Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision, adoptent des comportements civiques et entreprennent des activités génératrices de revenus.</p> <p>La sécurité communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée à travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les populations frontalières.</p>

L'organisme bénéficiaire sera entièrement responsable de la gestion de la contribution, conformément à son règlement, ses règles, politiques et procédures financières et ses instructions administratives, ainsi que de la réalisation efficace et efficiente des activités.

B. BUDGET

Le budget total pour les activités s'élève à **587,159 dollars US**, comme décrit plus en détail ci-dessous.

Résumé des activités et BUDGET ¹	Annuel (années 1)	Total (toutes les années)
OIM		
Montant total prévu pour le programme, y compris coûts directs	548 747	
Coûts d'appui indirects (7%)	38 412	
Total	587 159	

L'organisme contributeur ne sera en aucun cas tenu responsable des engagements financiers ou des dépenses réalisées par l'organisme bénéficiaire dépassant le budget prévu pour les activités. Chaque fois qu'il aura connaissance d'une insuffisance du budget alloué aux activités risquant de compromettre la pleine réalisation du projet conformément au présent accord, annexe(s) comprise(s), l'organisme bénéficiaire en informera sans délai l'organisme contributeur. Ce dernier n'est en aucun cas tenu d'allouer des fonds à l'organisme bénéficiaire ni de lui rembourser les frais engagés en sus du budget total tel qu'établi dans le présent accord.

C. RECOUVREMENT DES COÛTS

Les coûts d'appui de l'organisme bénéficiaire, déterminés en vertu de sa politique de recouvrement des coûts, seront prélevés sur la contribution, conformément au budget.

D. ÉLABORATION DE RAPPORTS

Rapport narratif :

L'organisme bénéficiaire remettra régulièrement à l'organisme contributeur un rapport narratif sur l'état d'avancement des activités, conformément aux modalités indiquées ci-dessous.

□

Rapport financier :

L'organisme bénéficiaire remettra à l'organisme contributeur les rapports financiers suivants, établis conformément aux règlements, règles, politiques et procédures financiers et instructions administratives de ce dernier :

E. CONTRIBUTIONS

Le montant total versé par l'organisme contributeur doit correspondre au budget total. Pour les activités d'une durée inférieure à un an, la contribution sera versée à l'organisme bénéficiaire avant le début des activités. Pour celles qui s'étalent sur plusieurs années, la contribution fera l'objet de plusieurs versements selon l'échéancier suivant :

Échéancier de paiement :

Date : 16 Août 2018

587 159 USD

L'organisme contributeur reconnaît et accepte que l'organisme bénéficiaire ne procédera pas au préfinancement des activités. Si l'organisme bénéficiaire ne reçoit pas tout ou partie de la contribution en temps voulu, il pourra réduire ou suspendre ses activités avec effet immédiat.

La contribution sera versée sur le compte suivant :

Citibank, N.A., 399 Park Avenue, New York, NY 10043

SWIFT: CITIUS33

ABA: 021000089

Favour of: "IOM Geneva"

Account no.: 30557053

Lors de tels transferts, l'organisme contributeur avise l'organisme bénéficiaire, [détails] (à l'attention de []), par fax ([]) ou par e-mail ([]) des points suivants : (a) montant transféré, (b) date de valeur du transfert, (c) le transfert provient de l'organisme contributeur conformément au présent accord.

F. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle liés aux activités appartiennent à l'organisme bénéficiaire. L'organisme contributeur et, le cas échéant, le gouvernement du pays où le programme concerné est mené jouissent d'une licence perpétuelle, libre de redevances, non exclusive et non cessible.

G. CORRESPONDANCE

Toute correspondance relative à l'exécution du présent accord doit être adressée à :

Programme des Nations Unies pour le Développement :

Adresse : Immeuble Badala, à BADALABOUGOU, Bamako- Mali

Tél : +223 4498 0303 – Fax : +223 4498 0390- Email : registry.ml@undp.org – Site web :

www.ml.undp.org

OIM Bureau Mali :

Adresse : BP :228, Bamako (MALI) Tél : +223 20227697 /Email : bdombia@iom.int / Site web :

www.iom.int

H. AMENDEMENTS

Le présent accord, annexe(s) comprise(s), ne peut être modifié ou amendé que par accord écrit entre les deux organismes.

I. ACCOMPLISSEMENT DES ACTIVITÉS

L'organisme bénéficiaire avise l'organisme contributeur lorsque toutes les activités ont été menées à bien. L'organisme bénéficiaire continue de détenir toute part non utilisée de la contribution à l'achèvement des activités, et ce jusqu'à ce que tous les engagements et responsabilités relevant de la réalisation des activités ont été satisfaits et les accords portant sur ces activités correctement menés à bien.

J. FIN DU PRÉSENT ACCORD

Le présent accord prendra fin lorsque l'ensemble des engagements et responsabilités relevant de la réalisation des activités auront été satisfaits et tous les accords associés aux activités auront été correctement menés à bien.

L'un ou l'autre des organismes peut mettre fin au présent accord à tout moment par notification écrite. La résiliation sera effective trente (30) jours après la réception de la notification. En cas de résiliation en vertu du présent paragraphe, les deux organismes coopéreront en vue d'assurer la réalisation des activités, la satisfaction de tous les engagements et responsabilités et la réalisation correcte de l'ensemble des accords portant sur les activités.

K. REMBOURSEMENTS DES SOLDES NON DÉPENSÉS

OPTIONS :

1. À la fin du présent accord et après présentation du rapport financier final, tout solde non dépensé de la contribution (lorsqu'il dépasse 1 000 dollars US) sera restitué à l'organisme contributeur, sauf disposition contraire convenue par écrit par les deux organismes.

OU

2. À la fin du présent accord et après présentation du rapport financier final, tout solde non dépensé de la contribution sera restitué à l'organisme contributeur, sauf disposition contraire convenue par écrit par les deux organismes.

L. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les organismes s'efforceront de régler promptement par négociation directe tout différend, toute controverse ou toute réclamation découlant du présent accord ou de toute violation de celui-ci, ou s'y rapportant. Tout différend, toute controverse ou toute réclamation de cette nature qui n'est pas réglé dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de notification du différend, de la controverse ou de la réclamation et des mesures devant être prises pour y remédier, sera résolu par consultation entre les membres de la direction du secrétariat de chacun des organismes.

M. ENTRÉE EN VIGUEUR ET VALIDITÉ

Le présent accord entrera en vigueur dès signature par les représentants autorisés des parties et restera pleinement en vigueur jusqu'à sa résiliation ou son achèvement conformément à la section J ci-dessus.

EN FOI DE QUOI les soussignés, représentants dûment autorisés des parties respectives, ont signé le présent accord en deux exemplaires.

Signature :

A. Sy



[Signature]
Pour OIM
Bakary Doumbia
Chef de Mission

Pour le PNUD
Aboubacar Koulibaly :
Directeur Pays

Projet PBF - PNUD/IOM Mali
Activites et budget des composantes de l'IOM

PBF					
Produits attendus	Activites principales	IOM	Windows Gouvernance	Total	
Resultat 1: Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés sont de plus en plus impliqués dans les processus					
Produit 1.1: Les centres multifonctionnels d'activites socio-economiques/Cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons sont creés et/ou renforcés et fonctionnels.	1.1.1 Diagnostic des Infrastructures existantes, des opportunités en formation et cartographie des acteurs associatifs sur la zone et construire une maison de la paix à Ansongo pour les femmes et centre de divertissement pour les jeunes.	10,000	Activité 1.1.1: Construire une maison de la paix à Ansongo pour les femmes et centre de divertissement pour les jeunes	90,909	100,909
	1.1.2 Renforcement des capacités (en personnel, matériel, réhabilitation d'infrastructures, gestion de centre de jeunes, activités sociales...) de 3 centres multifonctionnels.	60,000	Activité 1.1.2: Equiper les infrastructures (centre et maison de la paix) et renforcer les capacités des gestionnaires	18,182	78,182
	1.1.3 Formation qualifiante/continue, en entrepreneuriat et soutien aux initiatives socio-culturelles de 450 jeunes * et fourniture de kits individuels adaptés / coaching des jeunes bénéficiaires de kits fournis au préalable par l'Etat pour le suivi de leur activités et renforcement de capacités, recadrage à moyen terme.	50,000	Activité 1.1.3: Former et équiper 200 jeunes dont 50 filles aux métiers	100,446	150,446
	1.2.1 Développement et mise en oeuvre d'un plan de communication et de sensibilisation à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix	20,000	Activité 1.2.1: Elaborer un plan de communication et de sensibilisation à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix	3,536	23,536

Produit 1.2: Les mécanismes transfrontaliers de sensibilisations a l'engagement civique et social sont renforcés	1.2.2 Identifier et renforcer les capacités de 10 associations et structures de jeunes et de femmes existantes et actives dans le domaine de la résolution des conflits et/ou de la consolidation de la paix	Activité 1.2.2: Identifier et renforcer les capacités de 10 associations et structures de jeunes et de femmes existantes et actives dans le domaine de la résolution des conflits et/ou de la consolidation de la paix	48,313	48,313
	1.2.3 Elaborer des messages relatifs a la paix et diffusion dans les radios communautaires	Activité 1.2.3: Elaborer des messages relatifs à la paix et diffusion dans les radios communautaires	14,286	14,286
	Produit 1.3: Les jeunes filles et garçons sont impliqués dans les processus de prise des décisions dans leurs communautés	1.3.1 Organisation d'ateliers de dialogue entre jeunes et autorités locales et coutumières sur les défis liés à la marginalisation socio-politique et la sécurité et mise en oeuvre des recommandations 1.3.2 Appui à la mise en place d'une cellule de veille et d'alerte précoce par les jeunes	0 0	0 0
Resultat 2: La securite communautaire dans les zones frontalières des trois pays est renforcée a travers la collaboration entre les FDS et les autorités administratives et locales, entre les FDS et les populations et entre les population transfrontalières.				
Produit 2.1: Des reunions de cooperation et de coordination entre les FDS et les autorités administratives et locales des trois pays sont organisées				
2.1.1 Organisation de trois réunions tripartites de concertation et de coordination durant les 18 mois entre les autorités administratives et les FDS sur l'échange de bonnes pratiques sur la gestion des risques liés aux menaces sécuritaires émergentes		0	0	0

IOM Mali

Concept Note – Partnership with UNDP Mali

Project Title	Promoting community security and social cohesion in Liptako-Gourma – Mali
Implementing Organization	International Organization for Migration (IOM)
Project Period	June 2018 – January 2019
Geographical coverage	Ansongo – Gao region
Donor	UNDP/PBF
Total budget	USD 587,159

Summary

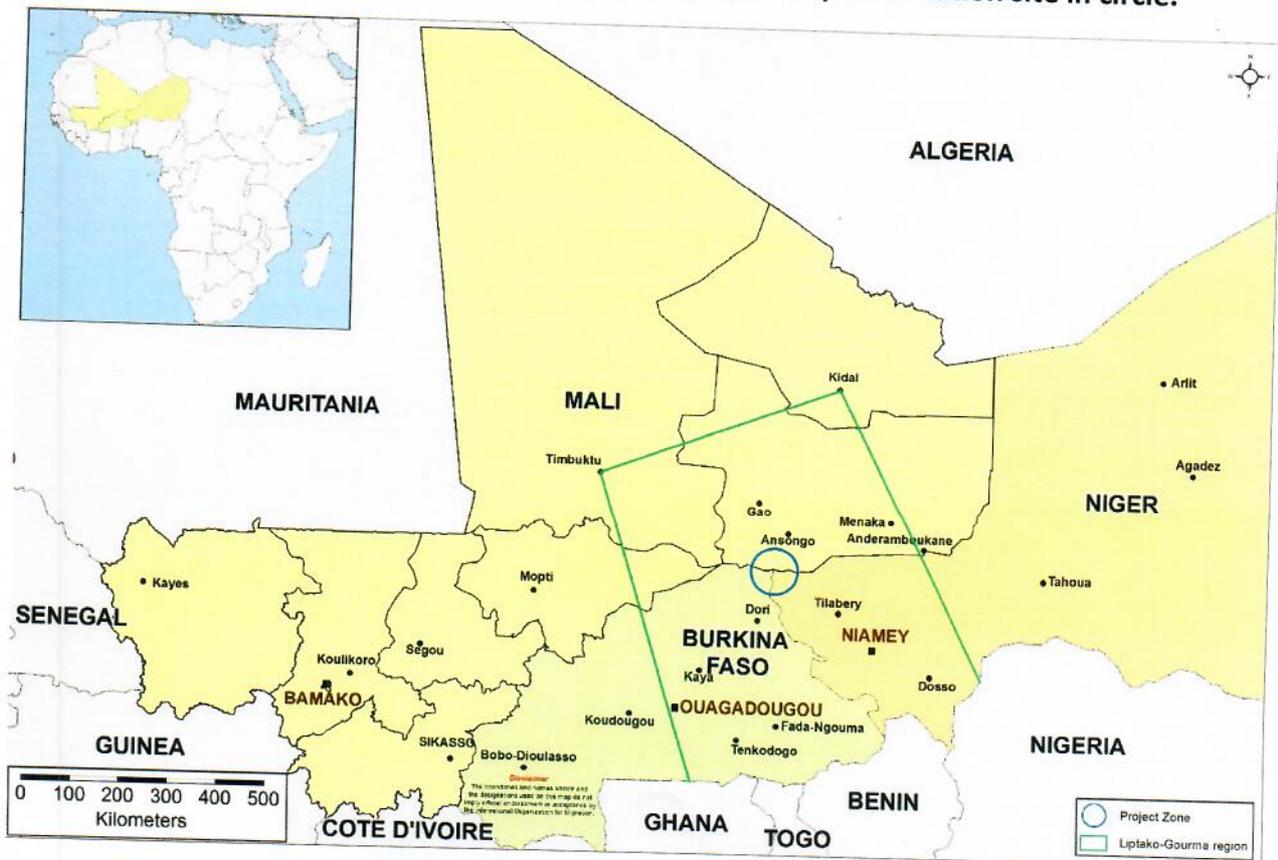
The aim of this project is to partner and work with the United Nations Development Program (UNDP) to implement the regional project between Burkina Faso, Mali, and Niger, funded by the Peace Building Fund (PBF). The project aims to contribute to border management, community security and social cohesion in Liptako-Gourma, in Gao region, Mali. According to the project document and agreement signed between UNDP and PBF, the activities will be carried out within the border community in Ansongo, Mali, near Burkina Faso and Niger. The activities will contribute to border management by creating an environment of self-reliance among the local population and infrastructure upgrade within the border community in Ansongo. The project will also encourage close relationships and interactions among the local communities, foster good cohabitation between the population and the border police on both sides of the borders between Mali and Burkina Faso to promote and consolidate peace initiatives. The project will help train the youths, especially young girls, in various trades or professions of their choice that would be available and/or useful in the communities, rehabilitate public infrastructure like youth centers to be used for public gatherings on security-related issues, peace prevention and resolution of conflicts, social cohesion and other concerns within the border communities.

Project Rationale

Mali is bordered by seven countries with a total distance of 7243-km. One of the countries, Burkina Faso, shares a 1325-km distance border to the East of Mali. Between the two countries, there is an acute and fragile security situation and a recurrent drought. Added to this dilemma is the 2012 crisis in Mali that led to the displacement of thousands of civilians especially from the North of the country and the establishment of terrorists and jihadists groups that are now active at the border areas between Mali and Burkina Faso. Furthermore, migration between the two countries is extremely high with migrants from the West African sub region transiting through Mali and Burkina Faso in order to reach Libya and onto other destinations. Given the limited presence of State authorities in these localities, criminal activities, irregular migration and presence of arms are rampant. As a result of political, economic, and social marginalization, the

border areas between Mali, Niger and Burkina Faso in the regions of Liptako-Gourma have suffered and continue to suffer isolation and extreme poverty. In particular, the youths and women are the most affected as there are no professional or income generating activities that would support their families. The main activity in this part of the country is cattle farming. However, given the level of insecurity and cross-border crimes committed in the area, there is constant theft of the animals thereby leaving the population very vulnerable with very little for livelihood. Arms and armed-groups are more visible and active and the youths, searching for an alternative and reliable means of survival, have been taking up arms in the bid of supporting their families through illegal activities. The delayed disarmament, demobilization and reintegration process of ex-combatants has also contributed to the dangerous and unsecured nature of the area. Porous borders have also added to the dilemma due to the lack of functioning and active State authorities. This vacuum is filled by disoriented youths, smugglers, traffickers and other mischievous groups that constantly operate in the area. In order to contribute to alleviate the social conditions at the border areas between the three countries that are serving as fertile ground to breed armed robbers and other criminally-oriented activities and community destabilization, IOM and UNDP, through this project, intend to support the communities with youth employment, income generating activities, collaboration between the communities and border security and local authorities to improve their lives.

Map of Mali showing Gao region and the project implementation site in circle.



IOM will implement the activities as assigned and funded by UNDP at the targeted sites and within the timeframe. In Mali, IOM has demonstrated a strong expertise in border management,

community stabilization, social cohesion, infrastructural upgrades, and has strong presence in the northern and central regions in Mali. There exists a long standing relationship and partnership between IOM and UNDP in migration and development. The combined efforts of the two Organizations in the implementation of this project will enhance stability, promote peace, and create an avenue for conflict prevention and resolution thereby minimizing tensions. In recent times, IOM has been working with border communities and the Government of Mali to construct border posts, train border security forces and carry out simulation exercises that would protect lives and minimize material damage during border crisis – natural or man-made. Throughout project implementation, UNDP will provide the necessary support, coordination, overall supervision, and direction of project activities and will also liaise with national authorities and other stakeholders for the outcome of the project.

General objective: The general objective of this intervention is to reinforce security among the population living at the border with Burkina Faso through infrastructure rehabilitation, youth engagement, and social cohesion and to promote interaction between the population and the border security forces.

Specific objectives: In order to contribute to improving the living conditions in the target Liptako-Gourma area, the specific objectives will be carried out for the intended outcomes. This will alleviate the conditions and provide a much needed environment for cohabitation, community engagement, confidence, and reduced security incidence to stabilize the border communities.

Specific objective 1: *Community infrastructure in Liptako-Gourma in Mali are upgraded.*

Specific objective 2: *Women and youths, especially those who feel marginalized, are more involved in the peace process, decision making, with civic behavior and carry out income generating activities.*

Specific objective 3: *Security of communities in the areas in Mali bordering the three countries is reinforced through collaboration between the security forces and local and administrative authorities and between border populations.*

Project implementation

Outcome 1: Community Infrastructure in Liptako-Gourma in Mali are upgraded

Output 1.1: *The multifunctional centers for socio-economic activities are reinforced and functional*

Activity 1.1.1: In close coordination with local authorities, establish a list of community infrastructure available in Liptako-Gourma in Mali,

Activity 1.1.2: Determine the state of each infrastructure and cost of repairs

Activity 1.1.3: Repair damaged existing infrastructure and build a center for peace based on designated parcel of land and approved design.

Activity 2.1.2: Reinforce the management capacity of the centers through training.

Outcome 2: Women and youths, especially those who feel marginalized, are involved in the peace process and assisted with income generating activities

Output 2.1: Discussions on peace process are held and income generating assistance provided to women and youths in particular.

Activity 2.1.1: Facilitate and support group sessions to discuss problems facing the community

Activity 2.1.2: Facilitate discussions on peace accords on the Malian crisis

Activity 2.1.3: Provide on-the-job training in entrepreneurship and provide support to 450 youths in socio-cultural initiatives.

Activity 2.1.4: Train and provide startup kits for trade to 200 youths including a minimum of 50 girls

Output 2.2: Cross-border sensitization mechanisms involving civilians are reinforced

Activity 2.2.1: Develop and carry out a communication plan for sensitization, conflict resolution, and peace consolidation

Activity 2.2.2: Identify and reinforce the capacity of ten (10) youth associations in conflict resolution and peace consolidation.

Activity 2.2.3: Create messages of peace to be aired in the local community radio stations

Outcome 3: The security situation at the Mali-Burkina Faso-Niger border is reinforced through collaboration between the security forces, local and administrative authorities, and the local populations

Output 3.1: Meetings on cooperation between the security forces and administrative and local authorities of the three countries are organized.

Activity 3.1.1: Organize three community clean-up campaign to include the security forces and local communities

Output 3.2: Collaboration between the security forces and local communities is restored through sensitization campaigns

Activity 3.2.1: Organize three cross-border sports activities between the security forces and local communities

Activity 3.2.2: Organize community cleanup campaigns that will involve both the security forces and members of the local communities at the border areas

Activity 3.2.3: Organize workshops for community leaders and civil society to learn about cross-border cooperation

Activity 3.2.4: Organize workshop to sensitize the repatriates on the peace accord

Monitoring, Evaluation and Reports

Monitoring of the project will be carried out by IOM as per activities. The project will be implemented according to agreed guidelines and timeframe geared towards the general objective. Regular monitoring will be provided by the IOM sub office in Gao, located within proximity to the project site. This will be closely coordinated by IOM Bamako. The activities will be implemented in close coordination with beneficiaries, local community and administrative authorities and the border police. Activity reports will be regularly established on ongoing activities.

At least two evaluation missions will be undertaken during project implementation. The evaluation will be done from Bamako. It will ascertain progress made in project implementation and the realization of expected results. Constraints, if any, will be noted and addressed where possible. Each evaluation mission will take about a week and all stakeholders will be contacted on the impact of the intervention. The donor, UNDP or its representative, will be encouraged to take part in the evaluation mission.

Project reports will be shared with UNDP. These will include interim and final narrative and financial reports. One interim and one final report will be submitted by IOM. Updates, as would be required by UNDP, on specific activity will also be provided as well as the evaluation reports. Opinions from a sample of the beneficiaries on the impact of the intervention in the community will be solicited and included in the final report.

Project coordination

UNDP will be responsible for the overall coordination and direction of the project. The Letter of Agreement signed between IOM and UNDP will provide guidelines for project management. In addition, discussions and meetings will be held on regular basis by the focal points of the project from the two organizations for coordination purposes.

Within IOM, the Chief of Mission will provide the general oversight, assisted by the project manager. The IOM sub office in Gao, with its close proximity to the project site, will provide the day-to-day assessment and implementation. Regular contacts will be made with the Administrative and local authorities, youth leaders, security forces, partner agencies and all stakeholders working in the area in relation to the project.

Regular updates and constraints sent from the project site will be swiftly acted upon to ensure smooth implementation of activities.

Budget

The budget for the implementation of the activities is USD 587,159.00, inclusive of 7% overhead as provided below.

Description	Amount
Outcome 1	372,047
Outcome 2	88,350
Outcome 3	88,350
Overhead – 7%	38,412
Total budget	587,159